

À LA UNE

Rendez-vous dans un mois pour l'AG de la CGF !



L'Assemblée Générale de la CGF se tiendra le mardi 23 juin. Après une matinée statutaire réservée aux adhérents de 10h à 12h30, elle réunira dès 14h30 l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et partenaires du secteur.

À travers des tables rondes sur les thèmes de la surenchère réglementaire et de l'attractivité de nos métiers, et l'intervention de grands témoins, l'AG de la CGF sera un lieu d'échange et de prospective sur les enjeux majeurs du commerce de gros. Nous vous attendons nombreux !

Inscriptions AG ouverte

VIE DE LA CGF

Le Bureau exécutif de la CGF s'est réuni le 22 mai

Ce 22 mai, la CGF tenait son bureau exécutif présidé par Stéphane Antiglio et en présence des administrateurs. L'occasion de passer en revue les dossiers prioritaires et stratégiques portés par la CGF au service de ses adhérents et du commerce de gros.

Parmi les sujets qui rythment l'actualité des commissions et qui mobilisent l'équipe de la CGF : élections présidentielles, PPL Reitmann, retards sur les délais de paiement dans la commande publique, facturation électronique, projet de loi urgence agricole, attractivité des métiers, REP-EP ...

La CGF remercie l'ensemble de ses adhérents pour leur contribution active au sein de la CGF.



Séminaire social de la CGF : rendez-vous le 6 octobre !

La CGF organisera son séminaire social annuel le 6 octobre prochain à Paris à destination des fédérations et entreprises relevant de la CCN 3044.

Cette édition sera consacrée au thème de la **prévention, de l'inclusion et de l'égalité**, des enjeux majeurs pour les entreprises de la branche, dans une logique d'accompagnement et de partage de bonnes pratiques.

Le programme, accompagné du lien d'inscription, sera communiqué fin juin.

INSTITUTIONNEL



La CGF échange avec le cabinet du ministre des Transports

La CGF s'est entretenue le 18 mai avec Fares Goucha, conseiller innovation et qualité du ministre des transports.

Au programme de cet échange une présentation du commerce de gros et de son positionnement dans ses fonctions de logisticien, de chargeur et de transporteur pour compte propre l'impliquant particulièrement dans les enjeux de décarbonation (faisabilité, coûts et financement), à l'origine du plan éponyme présenté par la CGF en octobre 2025.

La logistique urbaine, les suites du programme InTerLUD, l'innovation logistique et l'apport de l'intelligence artificielle ont également été abordés au cours de cet entretien.

[Plan de décarbonation CGF](#)



Projet de loi urgence agricole : premiers résultats positifs pour la CGF

Alors que les députés ont commencé cette semaine l'examen du texte en séance publique, les propositions portées par la CGF ont été prises en compte lors des travaux de la commission des Affaires publiques :

- **Obligation de transmission et de publication des achats de qualité et durables des grossistes alimentaires** : l'amendement proposé par la CGF, visant à supprimer cette disposition du texte, a été adopté avec les avis favorables du rapporteur et de la ministre. C'est une très bonne nouvelle,

- **Reconduction de l'encadrement de la fin de la relation commerciale en l'absence d'accord au 1er mars** : le président de la commission des Affaires économiques ainsi que les rapporteurs ont révisé leur amendement de reconduction de l'expérimentation en y intégrant une précision juridique essentielle permettant aux grossistes de ne pas entrer dans le champ d'application de cette expérimentation. C'est une bonne nouvelle également.

- **Restauration collective** : de nombreux amendements ont été adoptés et auront un impact sur les approvisionnements des grossistes alimentaires travaillant avec la restauration collective. Les Députés ont notamment élargi la liste des produits éligibles aux objectifs fixés par la loi EGAlim, imposé un seuil de 80 % de produits issus de filières de production françaises, et exigé que les produits servis intègrent des ingrédients primaires provenant de l'Union européenne.

Un nouvel objectif a par ailleurs été introduit : atteindre 100 % de viandes (bovine, porcine, ovine et de volaille) d'origine française à l'horizon 2028.

La CGF poursuit sa mobilisation pour représenter et défendre les intérêts des entreprises de commerce de gros.



Retour sur la Convention des adhérents du MEDEF les 19 et 20 mai à Lille

La CGF a participé cette semaine à la Convention des adhérents du MEDEF qui se tenait à Lille.

Parmi les objectifs de cette rencontre : réaffirmer l'unité du Medef et sa volonté d'avancer autour d'une ambition commune, rester une force patronale engagée, influente et tournée vers l'avenir !

Au programme de ces deux journées d'échange :

- la résilience économique des entreprises dans un contexte géopolitique complexe et leur capacité à produire et investir sereinement en France,
- l'impact de l'IA pour les organisations professionnelles,
- la mobilisation du MEDEF pour les prochaines élections présidentielles 2027.

Patrick Martin, Président du MEDEF, est notamment revenu sur la situation géopolitique actuelle. Il a rappelé l'importance du travail de sensibilisation auprès des concitoyens, des parlementaires et des médias afin de porter et de déployer la parole de l'Entreprise notamment dans le cadre des futures élections présidentielles.

Un grand merci au Medef et à son pôle adhérents pour l'invitation et l'organisation de cet évènement.



La CGF publie un guide pratique sur la facturation électronique

Dans le cadre de la réforme de la facturation électronique, la CGF a élaboré, en collaboration avec le ministère de l'Économie et des Finances, un guide pratique pour accompagner les entreprises dans leur préparation à l'échéance du 1er septembre 2026.

Fruit de plusieurs mois de travail, ce guide en 12 étapes permet de mieux comprendre les enjeux et les modalités de mise en œuvre de la réforme, en abordant notamment son champ d'application, les notions de facturation électronique, d'e-invoicing et d'e-reporting, ainsi que le rôle des plateformes agréées et des logiciels de facturation.

Conçu comme un outil opérationnel, il détaille également les actions à engager dès à présent pour anticiper cette évolution majeure et sécuriser les processus de facturation et de paiement.

Afin d'accompagner ses adhérents dans cette réforme à 3 mois de l'échéance, la CGF a organisé un nouveau webinaire dédié le 21 mai. En présence de nombreux participants grossistes, le webinaire a permis de faire un point précis sur la réforme et apporter des conseils opérationnels pour mener à bien la mise en œuvre de la facturation électronique au sein des entreprises.

[Téléchargez le guide \[Adhérents\]](#)

ENVIRONNEMENT



REP Emballages professionnels : la CGF alerte sur un calendrier « intenable »

Suite à une tribune publiée dans les Échos le 6 mai 2026, la CGF a diffusé un communiqué de presse commun avec l'AIMCC, l'Association française des industries des produits de construction et INOHA, les Industriels du Nouvel Habitat, le 11 mai dernier pour appeler à reporter l'entrée en vigueur de la filière REP des emballages professionnels.

Les trois organisations ne contestent ni le principe de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) ni ses objectifs environnementaux, mais dénoncent des délais incompatibles avec la réalité opérationnelle des entreprises. Les montants des éco-contributions ne devraient être connus qu'en juin, laissant à peine un mois aux entreprises pour inventorier leurs emballages, collecter les données nécessaires, adapter leurs systèmes d'information, choisir un éco-organisme et provisionner les budgets correspondants.

Interviewé dans les colonnes de la Tribune le 8 mai 2026, Stéphane Antiglio, Président de la CGF précise : " A ce jour, les entreprises ne disposent pas d'un cadre suffisamment stabilisé

pour anticiper leur mise en conformité (éco-contributions). Cela va démarrer dans la confusion alors-même que nous sommes repartis dans une période d'inflation du fait de la guerre au Moyen-Orient. Aussi, nous demandons un report au minimum au 1er janvier 2027."

[Communiqué de presse](#)

[Tribune les Echos](#)

[Article l'Usine Nouvelle](#)

[Article la Tribune](#)



Inscrivez-vous aux présentations des éco-organismes ...

Afin d'accompagner ses adhérents dans cette nouvelle réglementation, la CGF organise en visio les 9, 10 et 11 juin prochains des présentations des 3 éco-organismes candidats à l'agrément pour la filière REP des emballages professionnels.

Pour vous inscrire, vous pouvez contacter Nathalie Fussler, Directrice du département environnement : n.fussler@cgf-grossistes.fr



... et au webinaire CGF du 4 juin !

A quelques jours de l'agrément des éco-organismes et quelques semaines de l'entrée en vigueur de cette nouvelle filière REP (1er juillet 2026), la CGF propose un webinaire le jeudi 4 juin pour décrypter les impacts concrets et quotidiens sur l'activité des entreprises.

[Inscriptions \[Adhérents\]](#)



Les grossistes, acteurs de la transition écologique : découvrez le portrait de Rémi Souchon, grossiste en boissons

La CGF poursuit sa série de portraits consacrée à la mobilisation des professionnels du commerce de gros en faveur de la transition écologique.

Pour ce 5ème épisode, focus sur les grossistes en boissons avec le témoignage de Rémi Souchon, Directeur général de Souchon Boissons Services.

L'objectif ?

- Incarner de façon concrète, à travers exemples & chiffres clefs, les actions mises en place par les entreprises du secteur, membres des fédérations adhérentes de la CGF, pour réduire l'impact environnemental de leurs activités.
- Découvrir la pluralité et la diversité des métiers du commerce de gros, essentiels au développement économique, social et environnemental des territoires

Afin de conjuguer décarbonation et viabilité économique, la CGF a publié 10 propositions fin 2025, une démarche responsable et volontaire des entreprises pour réduire l'impact environnemental du secteur à horizon 2030.

Merci à Souchon Boissons Services et DISTRIPRO, fédération adhérente de la CGF, pour leur participation à ce projet !

[Portrait LinkedIn](#)

TRANSPORT ET LOGISTIQUE



Révision des aides CEE pour les véhicules électriques

Un arrêté du 18 mai 2026 applicable à compter du 1er juin vient de modifier les conditions d'attribution et les montants des aides CEE accordées pour l'acquisition et le retrofit de VUL et des PL électriques.

Ces évolutions vont dans le sens des positions que la CGF avaient notamment défendues dans le cadre des travaux qui ont nourri le plan d'accélération de l'électrification du transport routier annoncé par le Premier ministre le 23 avril.

[Arrêté](#)



Comité des usagers du réseau routier national : retour sur la réunion du 19 mai

La CGF a participé le 19 mai à une réunion du Comité des usagers du réseau routier national dont elle est membre depuis plusieurs années et qui est désormais présidé par Pourquery de Boisserin.

Cette réunion a été largement consacrée aux suites des travaux d'Ambition France Transports, dont la première traduction a pris la forme du projet de loi cadre sur le développement des transports, ainsi qu'à une présentation détaillée du schéma directeur du déploiement des IRVE sur le réseau routier national.

De nombreux participants, dont la CGF, ont exprimé des réserves sur la politique du tout électrique et la volonté de la puissance publique d'y faire entrer les entreprises à marche forcée, rappelant leur attachement à la préservation d'un mix énergétique et leur crainte de voir le marché du véhicule électrique échapper aux constructeurs européens face notamment à la concurrence étrangère.



Participation de la CGF à l'AG de AI Cargo Foundation

La CGF, qui est membre de l'association AI Cargo Foundation depuis 2026, a participé à son Assemblée Générale qui se tenait le 19 mai sous la présidence de Guillaume Desveaux .

Cette AG a dressé le bilan d'activité de l'association en 2025 et présenté les travaux dans lesquels elle s'investit en 2026.

Avec pour ADN la décarbonation du transport et de la logistique, l'association se positionne tout particulièrement sur la place que peut prendre l'intelligence artificielle pour électrifier le transport, favoriser le report modal ou pour accompagner l'optimisation et la mutualisation des flux.

Elle inscrit son action dans une approche collective et se positionne comme tiers de confiance dans les projets qu'elle porte. Et vient d'accompagner la CGF dans une réflexion sur l'apport de l'IA dans la supply chain des grossistes.

PARTENAIRES



AG2R La Mondiale : soutien à la parentalité

Dans le cadre de l'offre prévoyance dédiée aux entreprises relevant de la CCN des Commerces de gros, les entreprises ainsi que leurs salariés non-cadres bénéficient, via le fonds social de branche, d'actions collectives de prévention.

Ce fonds social propose des actions de prévention et d'accompagnement des salariés non-cadres avec 3 dispositifs de prévention et de solidarité :

- La prévention des Troubles musculo-squelettiques
- Le soutien à la parentalité
- Le soutien administratif aux aidants

Ces dispositifs sont intégralement pris en charge par le fonds social, sans aucun coût pour l'entreprise ni pour ses salariés. La seule condition pour en bénéficier : Être adhérent au régime de prévoyance non-cadres auprès d'AG2R LA MONDIALE.

Focus sur le soutien à la parentalité

Conscients que l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle est essentiel, ce service vise à offrir à vos salariés des solutions pratiques pour les soutenir dans leur rôle de parent au quotidien.

Le salarié a accès à une plateforme web « Ma Bonne Fée » qui donne accès à des contenus pour trouver des réponses à ses questions (guides, articles, webinaires, podcasts, etc.).

Le salarié peut prendre rendez-vous avec un conseiller dédié par téléphone pour :

Un pack de 10 heures de soutien scolaire en visioconférence du CP au Bac+2.

Un pack de 10 heures de garde d'enfant, via un organisme spécialisé du service à domicile ou un(e) professionnel(le) de la puériculture.

Le salarié peut bénéficier de **2 packs de 10 heures (soit 20 heures) de services par enfant**, à choisir parmi les services de garde d'enfants ou de soutien scolaire. Ces services sont entièrement financés par le fonds social prévoyance de la branche des Commerces de gros.

Découvrez les dispositifs de prévention
et de solidarité pris en charge



Taxe d'apprentissage 2026 : soutenez AFTRAL et ISTEELI

Cette année, la date de début du fléchage du solde (13%) de la taxe d'apprentissage sur SOLETA est fixée au 26 mai.

Le soutien auprès d'AFTRAL, partenaire historique de la CGF, et des écoles de la Profession, ISTEELI et IFA AFTRAL, est essentiel pour la qualité des recrutements. Il permet de renforcer les filières avec de nouvelles formations accessibles au plus près de vos établissements et de continuer à améliorer la qualité du sourcing des jeunes, avec un lien toujours plus fort entre les Ecoles et les partenaires de l'orientation et de l'emploi.

Pour soutenir ISTEELI et IFA dans le cadre de la taxe d'apprentissage 2026, nous vous invitons à flécher sur SOLTEA votre contribution en cliquant directement sur le lien URL ou en renseignant le SIRET ou UAI de l'école.

Plateforme SOLTEA

Plaquette de présentation

SAVE THE DATE

DRIVE TO
ZERO

**RDV au salon Drive to Zero les 2 et 3
juin 2026**

La CGF est partenaire pour la première fois cette année du salon Drive to Zero, le salon de l'innovation pour la mobilité décarbonée, qui se tiendra les 2 et 3 juin prochains à Paris, Porte de Versailles.

Drive to Zero rassemble l'ensemble des filières œuvrant pour la décarbonation : Véhicules - Infrastructures et solutions énergétiques innovantes - Nouveaux services de mobilité décarbonée ou partagée - Accompagnement des filières et développement des compétences - Soutien financier et institutionnel.

Pour cette 4ème édition, qui fédérera l'ensemble de l'écosystème de la mobilité décarbonée à l'heure des enjeux d'électrification, d'infrastructures, de logistique bas carbone et de souveraineté énergétique qui s'intensifient, la CGF interviendra lors de la table ronde dédiée à la logistique urbaine qui aura lieu le mercredi 3 juin de 16h à 17h.

[Programme](#)

[Commander votre badge](#)



**La CGF, partenaire des Rencontres
du Négocce le 9 juin 2026**

Cette année encore, la CGF est partenaire des Rencontres du Négocce, un événement co-organisé par Le Moniteur et Négocce. L'événement qui accompagne les industriels, distributeurs, négociants sur les grands enjeux d'actualité du secteur !

[Programme](#)

[Commandez votre badge
avec le code CGF20](#)



**Rendez-vous du 15 au 19 juin pour la
Semaine des métiers du transport &
de la logistique**

À l'occasion de cette nouvelle édition nationale de la semaine des métiers du transport et de la logistique, près de 1 000 événements et animations seront proposés par les agences France Travail et ses partenaires sur l'ensemble du territoire en physique ou en digital : jobs dating, visites d'entreprises et de centres de formation, escape games, ateliers d'information...

A noter :

- le 18 juin, visite en entreprise au Marché de Rungis organisée par la CGF, la FENSCOPA, UNGFL et le Syndicat du Commerce de gros en Fruits et Légumes de Rungis (SFL).

Un groupe de demandeurs d'emploi et des conseillers de France Travail viendra rencontrer des chefs d'entreprises pour échanger.

- 11 juin, présentation du secteur par la CGF lors d'un Webinaire studio à destination des demandeurs d'emploi et de la Région PACA.

La CGF vous invite à participer à cet évènement pour faire découvrir les différents métiers et les entreprises qui recrutent. Pour participer, contactez Assia Kloul - a.kloul@cgf-grossistes.fr

[+ d'infos](#)



La CPME organise l'Assemblée des entrepreneurs le 25 juin

Le 25 juin prochain, la CPME organise au Parc des Princes la première édition de la Grande Assemblée des Entrepreneurs.

Ouvert à tous, ce temps fort réunira entrepreneurs, décideurs publics et experts autour d'une programmation riche : plénières, conférences, ateliers et moments d'échanges.

L'objectif : proposer une journée concrète, utile et tournée vers l'action, afin de partager des solutions, créer des opportunités et anticiper les grands enjeux économiques.

Pensé comme un moment fédérateur pour l'ensemble du réseau, cet évènement s'inscrit dans une dynamique collective portée par la CPME et ses partenaires.

Les adhérents sont invités à se mobiliser et à participer largement à cette première édition.

[Inscriptions](#)



Rendez-vous les 26 et 27 août pour la REF 2026 du MEDEF !

Les 26 et 27 août 2026, la REF du MEDEF revient dans les allées de Roland-Garros pour deux journées riches en échanges, rencontres et réflexions.

Pour cette 8ème édition, qui aura pour thème "Le Courage", #LaREF26 portera une ambition renforcée : rassembler plus largement encore celles et ceux qui font vivre l'économie française, dans un format toujours plus riche, plus fluide et plus ouvert.

Pendant deux jours, la REF réunira entrepreneurs, dirigeants, responsables publics, représentants des territoires, fédérations professionnelles, partenaires, journalistes et acteurs de la société civile autour des grands débats économiques, sociaux et démocratiques qui structureront la rentrée.

Infos et inscriptions



CGF
Confédération des
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.